

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE,  
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 5 décembre à compter de 19 h à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mairesse	Francine Laroche
Mesdames les conseillères	Liliane Viens-Deschatelets Josée Gougeon Handie Ladouceur
Messieurs les conseillers	Ghislain Collin Alain Lampron Pierre Gagné

Le secrétaire-trésorier, M. Sylvain Langlais, est présent et agit comme secrétaire de cette séance.

\*\*\*\*\*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse ouvre la séance à 19 h 00.

**2019-12-2401 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Liliane Viens-Deschatelets et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en retirant le point numéro 3 :

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

- 1. VALIDATION DU QUORUM**
- 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- ~~**3. INFORMATION AUX RÉSIDENTS PRÉSENTS, L'ASSEMBLÉE SERA FILMÉE POUR QUE LE CONTENU VISUEL SOIT ACCESSIBLE AUX FINS DE DIFFUSION ULTÉRIEURE SUR CERTAINS MÉDIAS NUMÉRIQUES, SIGNATURE DE LA FEUILLE DE PRÉSENCE ET AUTORISATION POUR DIFFUSION ET PUBLICATION DU VISUEL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU BUDGET 2020.**~~
- 4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 5. LÉGALITÉ DE LA CONVOCATION**
- 6. PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DE 2019 ET 2020**
- 7. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS.**

**8. PRÉSENTATION DES PROJETS PROJETÉS EN 2020 ET AU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2020-2022.**

**9. ADOPTION DU PTI (PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS) 2020-2022.**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

**2019-12-2402 LÉGALITÉ DE LA CONVICATION**

Il est proposé par la conseillère Josée Gougeon et résolu à l'unanimité par le Conseil municipal d'attester de la légalité de la convocation à cette assemblée spéciale, tel qu'il est prévu aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q.,c. C-27.1).

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS DE 2019 ET 2020**

En 2019, beaucoup de projets reliés aux festivités du 125<sup>e</sup> ont été réalisés et comme président du comité d'événements du 125<sup>e</sup>, nous sommes fières des résultats et de la participation de la population.

Le bilan financier du 125<sup>e</sup> est d'autant plus éloquent avec des revenus sous forme d'aide financière et de donateurs de 96 222 \$ pour des coûts de 100 991 \$ ce qui inclut l'aménagement du parc et les coûts d'achat de la sculpture de M. Langevin. Au net, le 125<sup>e</sup> aura eu des charges de 4 769 \$ pour des investissements en immobilisations de 61 000 \$.

À l'échelle municipale, nous poursuivons l'implantation de pratiques innovantes et structurantes en termes du fonctionnement et des activités. Les directeurs de services : moi-même et M. Robert Leclair, directeur des Travaux publics travaillons en étroite collaboration avec nos équipes de travail pour optimiser les résultats des projets que le Conseil souhaite mettre en place.

Nous allons poursuivre en 2020 les développements dans le domaine de la voirie, de l'aménagement des milieux ruraux et urbains, des équipements socioculturels et sportifs.

Le développement économique et récréotouristique est en pleine croissance et se poursuivra en 2020.

Dans les services généraux, nous poursuivons notre programme d'amélioration de nos pratiques de gestion, de transfert de l'information et de nos communications internes et externes avec la population.

Nous sommes fiers de constater que nous récoltons les efforts déployés depuis 2018 et 2020 se poursuit dans l'application de nouvelles pratiques innovantes, permettant à la Municipalité d'adopter un modèle de gestion municipal proactif.

Cette démarche implantée progressivement depuis 2018 fait en sorte d'optimiser la réalisation nos projets en suivant de nouveaux modèles qui sont ordonner et structuré.

Nous terminerons la planification stratégique en février 2020 qui elle est orienter vers l'avenir de Notre-Dame-de-Pontmain. Cette planification est en lien avec la Politique Amie des aînés et la politique familiale adoptée en juin 2019.

Le Conseil arrime les objectifs de la planification stratégique afin d'assurer la pérennité de la Municipalité. Cette démarche est primordiale dans un souci de croissance économique sur notre territoire.

Nous stimulons nos démarches d'attraction de nouveaux projets et de nouveaux résidents et nous visons la mise en place de projets qui seront satisfaire les besoins des résidents actuels et futurs afin d'assurer la rétention de la population qui réside sur le territoire.

\*\*\*\*\*

**2019-12-2403**    **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 ET RÉSUMÉ DES POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS.**

ATTENDU QUE le Conseil municipal doit adopter les prévisions budgétaires conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1);

ATTENDU QU'il y a eu avis public affiché conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Collin résolu à l'unanimité des membres du Conseil municipal d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2020 telles qu'elles sont présentées, à savoir ce qui suit :

<b><u>ADOPTION DU BUDGET 2020</u></b>	
<b><u>REVENUS</u></b>	
Taxes foncières générales	1 295 439
Taxes de services	314 810
Paiement tenant lieu de taxes	91 561
Services rendus	211 906
Imposition de droits	78 280
Amendes et pénalités	700
Intérêts	13 500
Transferts	670 314
<b><u>TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b>2 676 510</b>
<b><u>CHARGES</u></b>	
Conseil municipal	94 805
Cour municipale	675
Gestion financière et administrative	410 890
Évaluation	52 207
Entretien ménager, fournitures et autres dépenses administratives	59 113
Police et centre d'appel	156 529
Sécurité incendie et premiers répondants	93 977
Sécurité civile et fourrière	3 784
Voirie municipale	393 830
Enlèvement de la neige	375 767
Éclairage des rues	6 800
Plaques de rue et signalisation	2 500
Quote-part transport adapté	664
Distribution eau potable – entretien	134 475
Matières résiduelles	168 821
Quote-part entretien cours d'eau	1 263
Santé et bien-être	7 000
Urbanisme	90 272
Développement économique et tourisme	27 854
Activités récréatives	70 280
Activités culturelles	62 352
Frais de financement (intérêts)	48 971
<b><u>TOTAL DES DÉPENSES</u></b>	<b>2 262 829</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>413 681</b>
<b><u>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</u></b>	
Amortissements	(228 386)
Remboursement en capital	265 949
<b><u>AFFECTATION</u></b>	
Transfert à l'état des activités d'investissements	502 630
Excédent de fonctionnement affecté - Investissements	(126 512)
	<b>413 681</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>-</b>

\*\*\*\*\*

### **PRÉSENTATION DES PROJETS PROJETÉS EN 2020 ET AU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2020-2022.**

2020 est une année de nouveau rôle de taxation et une baisse importante de la valeur des résidences sur le territoire de la Municipalité a été constatée variant de 25 000\$ à 200 000\$.

Cet ajustement se traduit par une évaluation foncière du rôle pour 2020 de 187 744 000 \$ comparativement à 2019 qui était de 184 930 600 \$. Ce faible écart se traduit par un revenu supplémentaire de seulement 15 034 \$.

- Concernant l'amélioration du réseau routier, la TECQ 2019-2023 nous octroie 795 933 la portion municipale pour avoir droit à l'aide financière est de 20 % au montant de 199 000 \$ pour un total d'investissement de 994 000 \$ sur quatre ans. En 2020 ce sera une somme de 427 630 \$ qui sera investie dans le réseau routier et les infrastructures de la Municipalité. Nous souhaitons continuer la mise en forme et le creusage de fossés ainsi que la réfection de certains tronçons de chemins. Les détails suivront dans les projets d'immobilisations.

- Le plan de mise en œuvre du schéma de couvertures de risque en incendie, ainsi que la formation des pompiers est en cours. Notre schéma est terminé et des écarts se sont creusés dans la mise en place de nos obligations en 2020, un programme de visite des résidences sera priorisé et ces visites sont exigées par le schéma pour rattraper le retard des années passées. Principalement en ce qui concerne la mise en œuvre des services en matière de préventionniste incendie municipal.

- WIFI public, nous offrons maintenant à la population et aux touristes de passage dans la région quatre zones de WIFI : au Parc municipal, à la bibliothèque, à la patinoire et à la salle communautaire Arc-en-ciel.

- Politique d'émission des permis et approche citoyenne dans le suivi de l'émission des permis. Nous sommes avons travaillé une politique pour optimiser l'émission et le suivi de l'autorisation des permis. Cette démarche permettra de satisfaire les besoins de la population et d'améliorer la communication entre les différents services de la Municipalité.

- Nous avons débuté un processus de communication pour promouvoir les attraits touristiques de la Municipalité et les avantages pour les touristes, villégiateurs, promoteurs ainsi que les résidents et résidentes de Notre-Dame-de-Pontmain.

- Nous avons refinancé un des emprunts de l'aqueduc et avec la baisse des taux d'intérêt la facture sera réduite de 7 \$ par unité.

- Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle pépinière. Au cours des quatre dernières années, les coûts d'entretien et d'utilisation directs et indirects sont équivalents au coût des versements mensuels. Sans compter que les employés ne seront plus arrêtés en processus de travail sur un chantier. Cet équipement est primordial pour la Municipalité puisqu'il est dédié au chargement du sable et de sel lors de l'entretien de nos routes en hivers.

- Nous avons aussi procédé à l'acquisition du camion six roues pour le déneigement, celui que la Municipalité avait était hors d'usage, cette fois-ci nous avons opté pour la sécurité avec un camion neuf muni d'une garanti prolongé. Les charges mensuelles sont équivalentes aux économies d'entretien de perte de temps des deux dernières années.

Pour consultation détaillé des immobilisations au plan triennal voir les tableaux en annexe.

\*\*\*\*\*

**2019-12-2404    ADOPTION DU PTI (PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS) 2020-2022.**

Par suite de la présentation détaillée des projets du PTI (programme d'immobilisation triennal) au point 8, il est proposé par le conseiller Alain Lampron et résolu à l'unanimité que le plan triennal soit adopté tel qu'il est présenté au point 8.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il y a eu période de questions à 20 h 20.

**AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE**

La mairesse lève la séance à 20 h 25

(Signé) Francine Laroche

Francine Laroche

Mairesse

(Signé) Sylvain Langlais

Sylvain Langlais

Secrétaire-trésorier